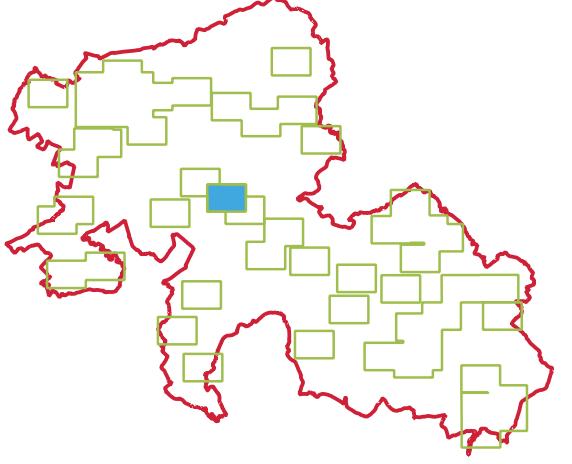
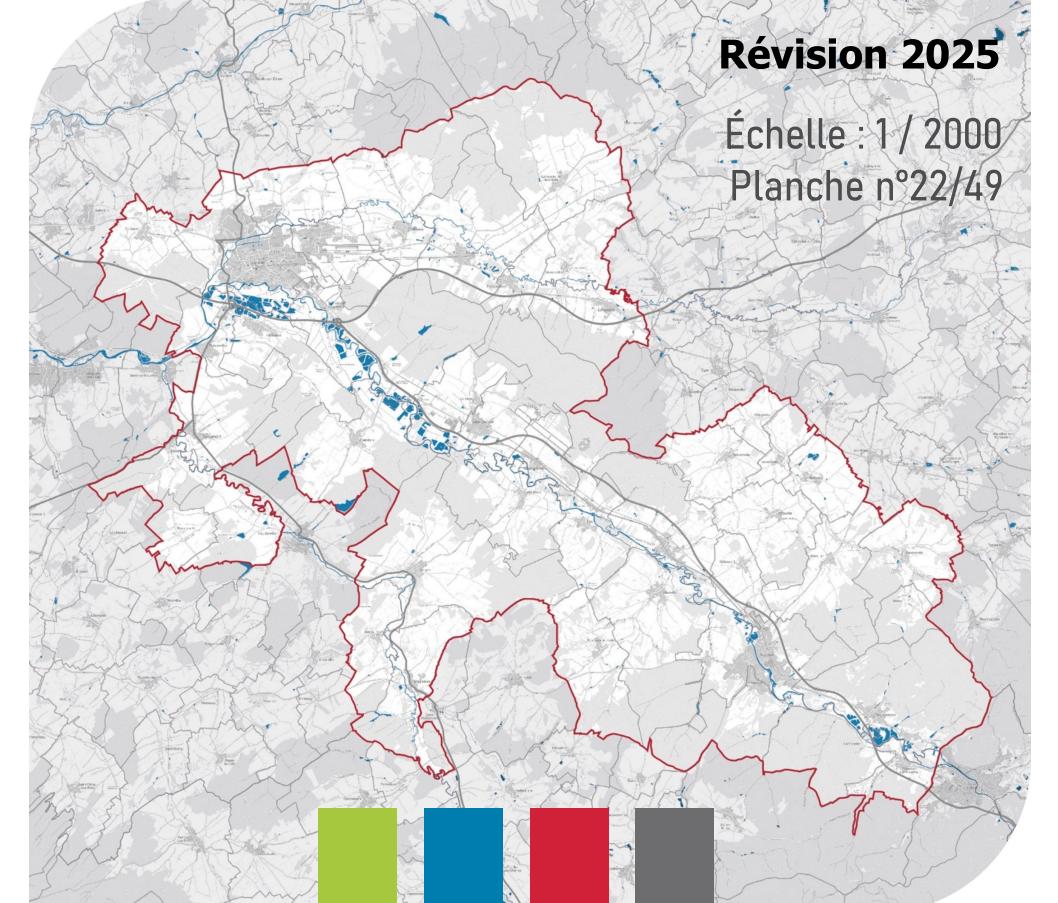


Communes concernées :

-Laronxe



**Plan local d'Urbanisme intercommunal**



Lecture des valeurs en pourcentages x % de la surface du bien de la commune se trouve sur cette planche.

Les plans à l'échelle 1/5000 couvrent la totalité du territoire intercommunal.

0 100 200 300 m

**Règlement graphique**  
 Zone urbaine  
 Zone à urbanisation ouverte  
 Zone à urbanisation fermée  
 Zone agricole  
 Zone naturelle ou forestière

**Cadastre**  
 Parcels  
 Buildings

**Prescription ponctuelle**  
 Bâtiments d'habitations existants pouvant faire l'objet d'extensions ou d'annexes en zone A ou N (15 02)  
 Patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural (07 01)

**Prescription linéaire**  
 Patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural (07 01)  
 Règles d'implantation des constructions (15 00)

Voies, chemins à conserver et à créer (24 00)

**Prescription surfacique**  
 Secteur avec conditions spéciales de constructibilité pour des raisons de risques (02 02 inondation)  
 Emplacement réservé (05 01 à 05 04)  
 Éléments de paysage à préserver pour des motifs d'ordre écologique (07 04)  
 Règles d'implantation des constructions (15 01) Bande d'implantation des façades  
 Règles d'implantation des constructions (15 01) Bande d'implantation des constructions  
 Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) (18 00)  
 Hauteur maximale (39 02)

